

*Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité du plan de relance. Elle n'a cependant pas vocation à être exhaustive. Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux dédiés, notamment <https://www.gouvernement.fr/france-relance>*

## COLLECTIVITES

### SOUTIEN A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

88 millions d'euros sont consacrés au fonds "transformation numérique des collectivités territoriales". Parmi les dispositifs proposés, les collectivités territoriales peuvent être accompagnées dans leur transition numérique, le développement de projet avec un laboratoire d'innovation territoriale ou la formation. La priorité sera accordée aux projets ayant un effet sur la vie quotidienne des citoyens et sur leurs relations avec l'administration locale.



## COLLECTIVITES ET ASSOCIATIONS

### RESTAURATIONS ÉCOLOGIQUES

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à projets «MobBiodiv'Restauration 2021», doté d'une enveloppe globale de 4 millions d'euros. Il a vocation à soutenir des projets d'actions concrètes en faveur de la restauration d'écosystèmes, de leurs fonctionnalités et du maintien en bon état de conservation des espèces qu'ils abritent. Les associations agréées au titre du code de l'environnement les collectivités et les Conservatoires botaniques nationaux ont jusqu'au 20 avril pour envoyer leur dossier de candidature.



### JARDINS PARTAGÉS ET COLLECTIFS

17 Millions d'euros du volet « agriculture » du Plan de relance sont alloués au soutien de jardins partagés et collectifs au niveau national. L'appel à projets est lancé le 23 février 2021 en Charente-Maritime. Les dossiers peuvent être déposés par des associations, des collectivités territoriales ainsi que par des bailleurs sociaux. Les demandes de subvention peuvent être déposées au fil de l'eau jusqu'au 31 octobre 2021.



### FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À DES ALIMENTS FRAIS ET LOCAUX

La mesure vise à soutenir les initiatives des têtes de réseaux, des acteurs de la société civile et de l'économie sociale et solidaire, engagés dans l'accès à l'alimentation de qualité aux personnes qui en sont éloignées. L'appel à projets Alimentation locale et solidaire est lancé en Charente-Maritime le 23 février 2021. Les demandes de subvention peuvent être déposées au fil de l'eau jusqu'au 31 août 2021.



## ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS

### ÉQUIPER LES REFUGES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Afin de lutter efficacement contre les abandons d'animaux de compagnie, un plan d'action inédit est déployé. Il a pour objectif de sensibiliser le grand public, d'organiser et d'accompagner le tissu associatif tout en renforçant les sanctions contre les actes de maltraitance. Cette aide concerne le financement de travaux ou d'équipements pour des refuges pour animaux de compagnie, ainsi que pour les équidés. Ces aides peuvent être mobilisées jusqu'au 31 décembre 2022.



## CALENDRIER DES APPELS À PROJETS

Pour suivre en direct le calendrier des appels à projets du plan de relance  
**CLIQUEZ ICI**